

25 - Piscine Béatrice Hess – saison estivale 2018 : programme et tarifs

CULTURE ET PATRIMOINE

26 – Musées – réalisation d'une exposition temporaire au Musée Mandet et tarification

27 – Musées - gestion des stocks des régies de recettes : organisation d'une braderie au musée Mandet lors des Journées Européennes du Patrimoine 2018 et un week-end de décembre 2018

28 – Musées -tarifs : émission de billets gratuits

29 - Musées - convention de partenariat avec l'Association des Amis des Musées de Riom : résiliation

30 – Les Jardins de la Culture : adhésion de RLV à la Fondation du Patrimoine en parallèle à la souscription populaire lancée pour la requalification du couvent des Rédemptoristes en écoles d'arts et de musique

31 - Les Jardins de la Culture – Médiathèque - Equipements informatiques, multimédia, technologie RFID et services associés : autorisation de signature des marchés

PETITE ENFANCE-JEUNESSE

32 – Accueil de loisirs sans hébergement de Saint Laure (ALSH) : règlement intérieur

33 - Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) de Saint Laure : tarifs

RESSOURCES HUMAINES

34 – Réseau de lecture publique d'Ennezat :- conventions de mise à disposition de personnel avec les communes de Chappes, Malintrat, Les Martres d'Artière et Saint Beauzire : approbation de la fiche mutualisation 2017 et de la fiche prévisionnelle 2018

PRESENTS :

M Christian ARVEUF, M Jean-Paul AYRAL, M Gabriel BANSON, M Jacques BARBECOT, Mme Martine BESSON, M Claude BOILON, M Jean-Pierre BOISSET, M Frédéric BONNICHON, Mme Nadine BOUTONNET, Mme Marie CACERES, M Philippe CARTAILLER, M Pierre CERLES, M André CHANUDET, M Eugène CHASSAGNE, M Lionel CHAUVIN, M François CHEVILLE, Mme Pierrette CHIESA, M Philippe COULON, Mme Annick DAVAYAT, M Jacque DIOGON, M Gérard DUBOIS, Mme José DUBREUIL, Mme Stéphanie FLORI-DUTOUR, M Stéphane FRIAUD (**pour les rapports n°01 à 25**), M Daniel GRENET, M Roland GRENET, M Mohand HAMOUMOU, M Jean-Pierre HEBRARD, Mme Catherine HOARAU, M Didier IMBERT, Mme Françoise LAFOND, Mme Nicole LAURENT, Mme Marie-Pierre LORIN, M Fabrice MAGNET (**pour les rapports n°2 à 34**), M Christian MELIS, M Gilbert MENARD, M Christian OLLIER, M Alain PAULET, M Pierre PECOUL, M Jean-Philippe PERRET, Mme Florence PLANE, Mme Anne-Karine QUEMENER, M Vincent RAYMOND, M Thierry ROUX, Mme Michèle SCHOTTEY, M Jacques VIGNERON, Mme Catherine VILLER-MICHON, M Nicolas WEINMEISTER, **titulaires.**

M Philippe SCHAAL, Mme Florence PLUCHART, M Pierre BOS, M Bertrand BIGAY **suppléants.**

ABSENTS EXCUSÉS :

Absents représentés ou suppléés :

- M José BELDA, conseiller communautaire unique de CHAVAROUX, remplacé par M Philippe SCHAAL, conseiller communautaire suppléant
- M Gérard CHANSARD, conseiller communautaire unique de CHARBONNIERES-LES-VARENNES, remplacé par Mme Florence PLUCHART, conseiller communautaire suppléant
- Mme Danielle FAURE-IMBERT, *a donné pouvoir à* M Frédéric BONNICHON
- M Stéphane FRIAUD, *a donné pouvoir à* Mme Pierrette CHIESA (**pour les rapports n°26 à 34**)
- M Philippe GAILLARD, *a donné pouvoir à* Marie-Pierre LORIN
- M Jean-Christophe GIGAULT, *a donné pouvoir à* M Mohand HAMOUMOU
- M Jean-Maurice HEINRICH, conseiller communautaire unique de CHANAT LA MOUTEYRE, remplacé par M Pierre BOS, conseiller communautaire suppléant
- M Jacques LAMY, *a donné pouvoir à* Mme Françoise LAFOND
- M Yves LIGIER, conseiller communautaire unique du CHEIX-SUR-MORGE, remplacé par M Bertrand BIGAY, conseiller communautaire suppléant
- M Fabrice MAGNET, *a donné pouvoir à* Mme Anne-Karine QUEMENER (**pour le rapport n°01**)
- Mme Régine PERRETON, *a donné pouvoir à* M Vincent RAYMOND
- Mme Nicole PICHARD, *a donné pouvoir à* Mme Michèle SCHOTTEY
- Mme Valérie SOUBEYROUX, *a donné pouvoir à* M Jean-Pierre HEBRARD

Absents :

- Mme Michèle GRENET
- Mme Emilie LARRIEU

Secrétaire de Séance : M Roland GRENET

TRAVAUX

Rapport n°01 – Les jardins de la culture – aménagements des espaces extérieurs et du parvis du Faubourg de la Bade : attribution des marchés

Unanimité pour :

- autoriser le Président ou son représentant légal à signer le marché relatif au lot n°1 avec la société SER PUY DE DOME et tous actes relatifs à ce dossier,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer le marché relatif au lot n°3 avec la société JD PAYSAGES et tous actes relatifs à ce dossier,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer le marché relatif au lot n°4 avec la société ECF FONTAINES et tous actes relatifs à ce dossier.

ACTION SOCIALE

Rapport n°02 – Compétence action sociale d'intérêt communautaire : modalités de mise en œuvre effective

Unanimité pour :

- approuver le report à la date du 1^{er} janvier 2019 de la mise en œuvre sur l'ensemble du territoire de RLV de la compétence action sociale d'intérêt communautaire,
- approuver la prorogation des effets de la délibération n°22 du 23 janvier 2017 jusqu'au 13 avril 2018, date à laquelle le conseil d'administration du CIAS de Limagne d'Ennezat a approuvé sa transformation en CIAS de Riom Limagne et Volcans,
- autoriser le CIAS de RLV à procéder à l'ensemble des démarches nécessaires à la préparation du transfert de compétence à compter du 1^{er} janvier 2019 et à préparer, sous l'autorité du Conseil départemental et de l'Agence Régionale de Santé, le budget aide à domicile et soins ainsi que tous les documents afférents au transfert d'activité de l'aide et du soin à domicile.
- autoriser le Président du CIAS de RLV à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Rapport n°03 – Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile (SIAD) Riom Limagne : désignation des délégués de Riom Limagne et Volcans

Unanimité pour :

- désigner les délégués de Riom Limagne et Volcans au Syndicat Intercommunal d'Aide à Domicile ainsi qu'il suit :

TITULAIRES	
AUZILLON Danielle	Malauzat
BESSON Martine	Mozac
BOILON Claude	Chappes
BOUTONNET Nadine	Ménétrol
BRIQUET Marie-Philomène	Enval
DUBOIS Gérard	Pessat-Villeneuve
DUMERY Nathalie	Marsat
FAURE Jean-Michel	Pessat-Villeneuve
GIRAL Eliane	Chambaran-sur-Morge
GOMARD Nadine	Le Cheix-sur-Morge
GRENET Michèle	Riom
LABBE Daniel	Chambaran-sur-Morge
LAUDOUZE Jean-Louis	Malauzat
LE COSQUER Bernard	Enval
PARRY Evelyne (remplace LIGIER Yves)	Le Cheix-sur-Morge
PEREZ Béatrice	Ménétrol
PERRET Jean-Philippe	Saint-Bonnet près Riom
PORTIER Gabriel	Mozac
POULET Bastien	Marsat
RAMBAUX Chantal	Riom
ROUGEYRON Denis	Saint-Bonnet près Riom
SUPPLEANTS	
PLANCHE Muriel (remplace AMBLARD Sandra)	Pessat-Villeneuve
CANTE Géraldine (remplace PARRY Evelyne)	Le Cheix-sur-Morge
DE CARVALHO Maria	Ménétrol
DUBREUIL José	Riom
GERBE Sylvie	Enval
LARGERON Gilles	Malauzat
LORIN Marie-Pierre	Chambaran-sur-Morge
MOREAU Rolande	Mozac
NESTRIGUE Laetitia	Chambaran-sur-Morge
NICOLAS Geneviève	Mozac
LIGIER Yves (remplace BIOU Linda)	Le Cheix-sur-Morge
PICHARD Nicole	Riom
SIEGEL Suzanne (en attente du nom du remplaçant)	Saint-Bonnet près Riom
THOUVENIN Baudouin	Marsat
VAUGIEN Evelyne	Saint-Bonnet près Riom
VEDRENNE Marie	Ménétrol
VENTAX Catherine	Enval
VERGNOL Danièle	Malauzat
VEYLAND Anne	Marsat
VILLATTE Frédéric	Pessat-Villeneuve
VILLER-MICHON Catherine	Riom

FINANCES

Rapport n°04 – Convention relative aux modalités de financement d'un service commun d'instruction des autorisations d'urbanisme à l'échelle du Grand Clermont (ex Limagne d'Ennezat) : facturation aux communes de la régularisation de la cotisation 2017

Unanimité pour :

- autoriser l'émission des titres de recettes et des mandats respectifs auprès de chacune des 14 communes de l'ex territoire Limagne d'Ennezat, tels qu'indiqués ci-dessous :

Communes	Sommes versées en 2017	Régularisation	Total réalisé 2017
Chappes	4 905.54 €	1 436.66 €	6 342.20 €
Chavaroux	2 425.61 €	270.77 €	2 696.38 €
Clerlande	3 074.82 €	1 010.28 €	4 085.10 €
Ennezat	12 357.93 €	-1 479.15 €	10 878.78 €
Entraigues	2 088.16 €	1 779.02 €	3 867.18 €
Lussat	3 403.62 €	-851.05 €	2 552.57 €
Malintrat	5 978.83 €	472.80 €	6 451.63 €
Martres d'Artière	9 035.37 €	3 316.95 €	12 352.32 €
Martres-sur-Morge	2 927.16 €	630.63 €	3 557.79 €
Saint-Beauzire	7 488.11 €	743.37 €	8 231.48 €
Saint-Ignat	4 526.42 €	-224.45 €	4 301.97 €
Saint-Laure	3 094.30 €	1 161.82 €	4 256.12 €
Surat	1 972.12 €	2 063.72 €	4 035.84 €
Varennes-sur-Morge	3 165.34 €	-204.57 €	2 960.77 €
TOTAL	66 443.33 €	10 126.80 €	76 570.13 €

- autoriser le Président ou son représentant légal à signer tous documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente.

TOURISME

Rapport n°05 – Chemins de randonnées : convention de partenariat pour l'entretien avec l'association Balinzat

Unanimité (Mme Annick DAVAYAT ne prenant pas part au vote), pour :

- approuver les termes de la convention de partenariat avec l'association «BALINZAT » pour 2018 qui prévoit une contribution financière de 6 €/km pour le suivi des chemins et 2 €/km pour la remise à jour et l'harmonisation du balisage,
- autoriser le Président ou son représentant à la signer, ainsi que tout document permettant sa mise en œuvre.

Rapport n°06 – Office du Tourisme et du Thermalisme : avenants aux conventions avec les Offices du Tourisme de Riom Limagne, de Châtel-Guyon et de Volvic

Unanimité pour :

- approuver les termes des avenants n°4 aux conventions d'objectifs conclues avec les Offices de Tourisme de Riom-Limagne, de Châtel-Guyon et de Volvic, qui prorogent au 31 octobre 2018 la date de transfert des trois Offices de Tourisme associatifs du territoire au nouvel Office de Tourisme et de Thermalisme Intercommunal,
- autoriser le Président ou son représentant à les signer, ainsi que tous documents permettant leur mise en œuvre.

Rapport n°07 – Office du Tourisme et du Thermalisme : convention avec la communauté de communes Plaine Limagne

Unanimité pour :

- approuver les termes de la convention de partenariat avec la communauté de communes Plaine Limagne d'une part, et l'Office de Tourisme et du Thermalisme «Terra Volcana, Les Pays de volvic» d'autre part,
- autoriser le Président ou son représentant à la signer, ainsi que tout document permettant sa mise en œuvre.

ECONOMIE

Rapport n°08 – Programme «action cœur de ville» de Riom : convention cadre-pluriannuelle

Unanimité pour :

- approuver l'intégration de la ville de Riom au dispositif «Cœur de Ville» initié par l'Etat,
- valider le modèle de convention transmis par l'Etat,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention cadre pluriannuelle programmation qui intégrera les actions dégagees par l'étude en cours pour la Redynamisation du centre-ville de Riom.

Rapport n°09 – Appel à projet «Reconquête démographique 2018-2020» : inscription de l'étude de revitalisation du centre-ville d'Ennezat

Unanimité pour :

- valider la candidature conjointe à l'Appel à Projet Reconquête Démographique 2018/2020 porté par le Pays du Grand Clermont, avec les EPCI membres du Pays,
- approuver l'inscription de l'étude de revitalisation du centre-ville dans le cadre de la candidature de l'appel à projets «Reconquête démographique 2018-2020» porté par le Grand Clermont,

- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à l'engagement de la consultation et de l'étude selon les modalités.

Rapport n°10 – Lancement de la filière châtaigne - valorisation et structuration de la production : demande de subvention GAL LEADER

Unanimité pour :

- approuver le plan de financement suivant :

- DEPENSES		RECETTES	
Animation	11 619 €	LEADER	9 295 €
		Autofinancement VSV	2 324 €
TOTAL	11 619 €	TOTAL	11 619 €

Les dépenses engagées s'élèvent à 13 333,37 € HT. Il convient donc de modifier la demande de subvention conformément au plan de financement suivant :

Animation	13 333,37	LEADER	10 666,70 €
		Autofinancement VSV	2 666,67 €
TOTAL	13 333,37	TOTAL	13 333,37 €

- autoriser le Président ou son représentant légal à signer tous documents nécessaires au versement de cette subvention.

Rapport n°11 – Valorisation de 12 cellules commerciales vacantes par la vitrophanie: demande de subvention GAL LEADER

Unanimité pour :

- approuver le plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Mission de mise en forme, création, adaptation des supports de vitrophanie, Mise en place des vitrines	12 000 €	LEADER	8 000 €
		VSV autofinancement	4 000 €
TOTAL HT	12 000 €	TOTAL HT	12 000 €

Les dépenses engagées s'élèvent à 8 267,00 € HT et qu'il convient donc de modifier la demande de subvention conformément au plan de financement suivant :

Dépenses		Recettes	
Mission de mise en forme, création, adaptation des supports de vitrophanie, Mise en place des vitrines	8 267 €	LEADER	4 960,20 €
		VSV autofinancement	3 306,80 €
TOTAL HT	8 267 €	TOTAL HT	8 267,00 €

- autoriser le Président ou son représentant légal à signer tous documents nécessaires au versement de cette subvention.

Rapport n°12 – Zone d'activités «Les Champiaux» à Ennezat : cession du lot 4

Unanimité pour :

- autoriser la vente de la parcelle ZT 61 située à Ennezat, à l'entreprise SPEED EXPRESS ou toute société qui se substituerait à elle,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer l'acte de vente ainsi que tous documents s'y rapportant.

Rapport n°13 – Cinéma Le Lux : convention de partenariat 2018

Unanimité pour :

- approuver les termes de la convention de partenariat avec le cinéma Le Lux précisant un partenariat financier à hauteur de 4 000 € pour 2018,
- autoriser le Président ou son représentant à la signer, ainsi que tout document permettant sa mise en œuvre.

Rapport n°14 – Parc Européen d'Entreprises de Riom PEER I II et III: fin de concession au 30 juin 2018

Unanimité pour :

- prononcer la fin de concession des ZAC 1, 2 et 3 du Parc Européen d'Entreprises de Riom (PEER) à compter du 1^{er} juillet 2018,
- accepter l'acquisition des 3 dernières parcelles non commercialisées (YK 209, YK 249 et YK 415 située à Riom) aux conditions définies et autoriser le Président à signer tout acte ayant trait à ces acquisitions,
- approuver la rétrocession à Riom Limagne et Volcans de l'ensemble des voiries et de leurs accessoires ainsi que du réseau terminal embranché et autoriser le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires,
- approuver la rétrocession aux collectivités compétentes ou à leurs concessionnaires respectifs, des réseaux et équipements publics suivants :
 - Réseau des eaux pluviales,
 - Réseau des eaux usées,
 - Réseau d'eau potable,
 - Dispositif d'éclairage public,

- autoriser le Président ou son représentant à signer l'ensemble des actes nécessaires à la rétrocession des réseaux et équipements publics, notamment les procès-verbaux de rétrocession et actes de mise à disposition,
- autoriser Riom Limagne et Volcans à se substituer à la CCI à toutes les conventions, contrats ou marché en cours de validité et nécessaires à la gestion de la ZAC,
- décider de reprendre à son compte l'emprunt contracté par la CCI auprès de la Caisse d'Épargne pour l'aménagement de l'ITE et à en percevoir la redevance d'utilisation auprès des sociétés ATR et JACKY PERRENOT,
- autoriser l'intégration des écritures d'ordres budgétaires et comptables dès transmission des bilans définitifs de clôture au 30 juin 2018,
- autoriser le Président à signer tout acte et document ayant trait à la fin de la concession du Parc Européen d'Entreprises de Riom (PEER).

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Rapport n°15 – Maison d'arrêt : retrait de la délibération du 19 décembre 2017 donnant délégation ponctuelle du droit de priorité à l'EPF Smaf pour le compte de la ville de Riom

Unanimité pour :

- approuver le retrait de la délibération n° 20171219.13 en date du 19 décembre 2017,
- autoriser le Président ou son représentant légal à notifier la présente au Maire de Riom, au Président de l'EPF-Smaf, au Préfet du Puy de Dôme et à la Direction Générale des Finances Publiques.

Rapport n°16 – Agence d'urbanisme Clermont Métropole : programme mutualisé approbation de la convention 2018

Unanimité pour :

- approuver la convention de partenariat 2018 et le montant de la contribution pour 2018 de 127 644.80 €,
- autoriser le Président de Riom Limagne et Volcans ou son représentant à signer tout acte ou document s'y reportant.

ENVIRONNEMENT

Rapport n°17 – Association pour le Développement Urbain Harmonieux par la Maîtrise de l'Énergie (ADUHME) : adhésion de RLV

Unanimité pour :

- approuver l'adhésion de RLV à l'Aduhme selon la formule « intercommunalité + » c'est-à-dire pour l'intercommunalité et les communes qui la composent,
- approuver le versement à l'Aduhme du montant de la cotisation pour l'année 2018 soit 48 866,50€, intégrant l'intervention auprès des communes,
- approuver le versement à l'Aduhme du montant des cotisations ultérieures à verser dès lors qu'elles auront été inscrites au budget,
- désigner pour représenter la collectivité dans les instances délibératives de l'Association :
 - Philippe COULON, titulaire
 - Christian ARVEUF, suppléant
- décider de participer aux travaux ainsi qu'aux actions collectives, démarches expérimentales et autres dispositifs portés par l'Association,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tout acte ou document s'y reportant.

TRANSPORT MOBILITE

RETIRÉ - Rapport n°18 – Quais de bus avenue de Châtel - mise en accessibilité : attribution d'un fonds de concours à la commune de Riom

Rapport n°19 – Transports publics – organisation des services de transport scolaire complémentaires à la convention de Délégation de gestion du Service Public (DSP) de transport : attribution des marchés

Unanimité pour :

- autoriser le Président à signer les marchés et tous actes relatifs à ce dossier avec le Groupement dont le mandataire est pour le lot n° 01 : la société KEOLIS PAYS DES VOLCANS, et pour le lot n°02 : l'entreprise LOISIRS ET VOYAGES.

Rapport n° 20 : Coulée verte de l'Ambène – travaux d'aménagement du tronçon faubourg de bardon – Mozac : convention de groupement de commande avec la ville de Riom

Unanimité pour :

- autoriser l'adhésion de Riom Limagne et Volcans au groupement de commandes ayant pour objet la réalisation de l'aménagement de la coulée verte de l'Ambène,
- accepter les termes de la convention constitutive du groupement de commandes annexée à la présente délibération,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la convention de groupement

URBANISME

Rapport n°21 – Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Malauzat : prescription de la révision

Unanimité pour :

- prescrire la révision du PLU de la commune de Malauzat sur l'ensemble du territoire communal conformément aux articles L153-1 et suivants et R153-1 et suivants du code de l'urbanisme,
- préciser les objectifs de la commune comme suit :
 - Mise en conformité avec la loi ALUR,
 - Mise en conformité avec les préconisations du SCOT du Grand Clermont,
 - Mise en conformité avec le PLH en vigueur,
 - Préserver le secteur agricole,
 - Densifier le centre-bourg et les zones déjà urbanisées,
 - Poursuivre un urbanisme maîtrisé tout en permettant une mixité sociale et intergénérationnelle,
 - Maintenir une cohérence entre les zones urbaines, les espaces agricoles et les espaces naturels,
 - Favoriser l'accueil de nouveaux habitants,
 - Limiter la surconsommation de foncier,
- charger la commission Urbanisme de la communauté d'agglomération du suivi de l'étude du Plan Local d'Urbanisme en collaboration avec les membres de la commission municipale d'urbanisme de Malauzat,
- mener la procédure selon le cadre défini par les articles L.153-12 à L.153-20 et R.153-2 à R.153-7 du code de l'urbanisme en ce qui concerne l'association et la consultation des diverses personnes publiques,
- fixer les modalités de concertation prévues par les articles L.103-2 à L.103-6 du code de l'urbanisme de la façon suivante :
 - Parution des informations relatives au projet dans le bulletin municipal,
 - Information régulière sur le site internet de la commune et sur le site de la communauté d'agglomération,
 - Organisation d'une réunion publique avant l'arrêt du projet de PLU,
 - Mise à disposition des documents achevés en Mairie,
 - Association de la population au travers d'un atelier de travail participatif,
 - Association des associations locales au travers d'un atelier de travail et d'une balade urbaine.
- donner autorisation au Président de signer tout document, courrier et convocation relatif à cette révision,
- solliciter de l'Etat une dotation générale de décentralisation (DGD) pour compenser la charge financière de cette révision de PLU,
- inscrire au budget les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à l'étude du Plan Local d'Urbanisme de Malauzat,
- acter que la présente délibération fera l'objet d'un affichage en mairie et en communauté d'agglomération durant un mois et d'une mention de cet affichage dans un journal diffusé dans le département,
- acter que la présente délibération fera l'objet conformément à l'article L 153-11 du code de l'urbanisme, d'une notification aux personnes publiques associées suivantes :
 - au Sous-Préfet,
 - au président du Conseil Régional,
 - au Président du Conseil Départemental
 - au représentant de la Chambre d'Agriculture,
 - au représentant de la Chambre des Métiers,
 - au représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie,
 - au Vice-Président de la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans compétente en matière de PLH,
 - au Vice-président de la communauté d'agglomération de Riom Limagne et Volcans compétente en matière d'organisation des transports,
 - au Président de l'établissement public chargé de l'élaboration et du suivi du Schéma de cohérence territoriale du Grand Clermont.

HABITAT

Rapport n°22 – Aires d'accueil des gens du voyage : conventions financières relatives à la gestion, au fonctionnement et au suivi des six aires de Riom Limagne et Volcans

Unanimité pour :

- approuver le projet des six conventions financières relatives à la gestion, le fonctionnement et le suivi des aires d'accueil de Riom Limagne et Volcans pour l'année 2018,
- autoriser le Président ou son représentant à les signer, ainsi que tout avenant éventuel produit au cours de l'année,
- autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions des années suivantes si les ajustements ne concernent que les emplacements disponibles et les taux d'occupation prévisionnels des places caravanes des aires de Riom Limagne et Volcans.

**Rapport n°23 – Projet de huit logements locatifs sociaux et de quatre logements en accession sociale
«Les Echards» à Pessat-Villeneuve : convention de mandat avec Logidôme**

Unanimité pour :

- accepter les termes du projet de convention de mandat entre Logidôme et Riom Limagne et Volcans, confiant à Logidôme le suivi administratif et financier des travaux de voirie et espaces verts au nom de Riom Limagne et Volcans,
- autoriser le Président ou son représentant à la signer tout document permettant sa mise en œuvre.

SPORTS

RETIRÉ -Rapport n°24 – Piscine Béatrice Hess - activités pédagogiques et aqualudiques : tarifs 2018-2019

Rapport n°25 – Piscine Béatrice Hess - saison estivale : programme et tarifs

Unanimité pour :

- modifier les horaires d'ouverture les vendredis : 11h-21h30,
- la mise en place d'un tarif unique pour les activités estivales d'aquabike et d'aquagym : 7,00 €,
- créer un tarif forfaitaire «Ma piscine au Cerey» (partenariat mon été au Cerey) de 1,50 €,
- valider les tarifs du point snack détaillés ci-dessous :

Produits	Prix de vente 2018
Glaces à l'eau	1,50 €
Autres glaces (magnum, cornets...)	2,00 €
Hot Dog, sandwichs	2,50 €
Boissons en bouteille -50 cl	2,00 €
Boissons en canette -33 cl	1,50 €
Bouteille d'eau plate – 50cl	1,00 €
Sirop à l'eau	0,50 €
Confiseries – petit sachet	0,50 €
Confiseries –sachet 200g	2,00 €
Frites – la barquette	2,00 €
Café	1,00 €
Crêpes, gaufres (précuites)	1,50 €

- valider, dans son intégralité, le programme d'animation,
- autoriser le Président à signer tous les documents nécessaires à l'organisation de la saison estivale.

CULTURE - PATRIMOINE

Rapport n°26 – Musées de Riom Limagne et Volcans – réalisation d'une exposition temporaire au Musée Mandet et tarification

Unanimité pour :

- approuver l'organisation de cette exposition et son budget prévisionnel,
- approuver l'ouverture du musée dans ce cadre pour la journée du 14 juillet et d'autoriser la gratuité ce jour pour la présentation publique de l'exposition,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la mise à disposition des œuvres par les prêteurs de l'exposition,
- autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions entre le Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et le musée pour le prêt de vitrines pour l'exposition (transport et assurance à la charge du musée),
- autoriser le Président ou son représentant à signer les conventions entre le musée Mandet et l'association «On connaît la chanson», et éventuellement avec le CELIS, l'association «La semaine de la poésie» et la société Gallimard,
- autoriser le Président ou son représentant à signer la demande de subvention auprès de la DRAC pour un montant de 5 000 €,
- approuver et autoriser le Président ou son représentant à signer une convention de dépôt-vente de 30 exemplaires, et plus si nécessaire, avec Serge Bourjea de la revue *Nu (e)* pour la vente de la revue n°64 dédié à André Velter et de fixer son tarif à 20 €,
- approuver et autoriser le Président ou son représentant à signer une convention de dépôt-vente avec le Centre Joe Bousquet pour la vente de l'ouvrage *De départ en départ* pour 30 exemplaires, et plus si nécessaire, et de fixer son tarif à 10 €,
- approuver et autoriser le Président ou son représentant à signer une convention de dépôt-vente avec les éditions Contre-allées pour la vente de la revue « contre-allées » n° 37/38 pour 20 exemplaires, et plus si nécessaire, et de fixer son tarif à 10 €.

Rapport n°27 – Musées de Riom Limagne et Volcans – gestion des stocks des régies de recettes : organisation d'une braderie au musée Mandet lors des Journées Européennes du Patrimoine 2018 et un week-end de décembre 2018

Unanimité pour approuver :

- l'organisation de la braderie les 15 et 16 septembre 2018 et sur deux jours à définir en décembre 2018,
- ses conditions d'organisation,
- les tarifs suivants :

Intitulé et date de publication	Stock au 07/12/2017	Tarif avant braderie	Stock mis en braderie	Tarif braderie proposé
A table ! - 1997	119	10,00 €	20	5,00 €
Alice Morlon - 2003	193	2,00 €	50	0,50 €
Bonnefoi Christian - 1996	95	10,00 €	20	5,00 €
Chimères et dragons - 2002	219	1,50 €	50	0,50 €
Christofle - 1992	79	10,00 €	10	5,00 €
Donation Prella - 1984	252	1,50 €	75	0,50 €
Duits Zilver Na Bauhaus - 2006	93	20,00 €	20	10,00 €
Entre chien et loup - 2003	304	10,00 €	60	5,00 €
Garouste et Bonnetti - 1993	134	10,00 €	20	5,00 €
Gérard Garouste - 1994	88	10,00 €	20	5,00 €
Jean-Paul Marcheschi - 2004	151	10,00 €	50	5,00 €
Marcial Berro - 1995	138	10,00 €	50	5,00 €
Olivier Gagnère - 2001	151	10,00 €	50	5,00 €
Philippe Fontaine - 1999	110	1,50 €	50	0,50 €
Riom Révolution - 1989	177	10,00 €	50	2,00 €
Rouher - 1984	72	1,50 €	30	0,50 €
Sèvres - 1996	89	10,00 €	30	5,00 €
Hélène Mugot Icare encore version souple - 2011	309	22,00 €	60	10,00 €
Made in Mali – Diallo - 2012	186	18,00 €	30	10,00 €
Astuguevielle - 2013	289	15,00 €	80	5,00 €
Design en liberté - Le Gall - 2014	84	19,00 €	20	10,00 €
JAPON ! - 2016	214	19,00 €	30	10,00 €
Tout un fromage – Estive dans le Cantal, du buron au tourisme - 2008		15,00 €	100	5,00 €

Rapport n°28 – Musées de Riom Limagne et Volcans – tarifs : émission de billets gratuits

Unanimité pour :

- approuver l'émission de 100 entrées gratuites au Musée Mandet (création d'un billet contremarque par le Musée),
- approuver l'émission de 10 billets de concerts gratuits et 10 billets pour les ateliers (création d'un billet contremarque par le musée).

Rapport n°29 – Musées de Riom Limagne et Volcans - convention de partenariat avec l'Association des Amis des Musées de Riom : résiliation

Unanimité pour :

- approuver la résiliation, à compter du 15 juin 2018, de la convention de partenariat avec l'association Les amis des musées en date du 27 février 2017,
- autoriser le Président ou son représentant à signer tous documents nécessaires à la résiliation de la convention.

Rapport n°30 – Les Jardins de la Culture : adhésion de Riom Limagne et Volcans à la Fondation du Patrimoine en parallèle à la souscription populaire lancée pour la requalification du couvent des Rédemptoristes en écoles d'arts et de musique

Unanimité pour :

- approuver l'adhésion de Riom Limagne et Volcans à la Fondation du Patrimoine pour une cotisation d'un montant de 1 100 €,
- approuver le principe de l'engagement d'une souscription populaire à engager par la Fondation,
- accepter la somme correspondant aux dons collectés par la Fondation,
- autoriser le Président à signer tous documents se rapportant à la présente décision.

Rapport n°31 – Les Jardins de la Culture – Médiathèque - Equipements informatiques, multimédia, technologie RFID et services associés : autorisation de signature des marchés

Unanimité pour :

- autoriser le Président ou son représentant légal à signer le marché relatif au lot n°1 avec la société OMS INFORMATIQUE (63000 CLERMONT-FERRAND) et tous actes relatifs à ce dossier,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer le marché relatif au lot n°2 avec la société ABICOM INFORMATIQUE (63170 AUBIERE) et tous actes relatifs à ce dossier,

- autoriser le Président ou son représentant légal à signer le marché relatif au lot n°3 avec la société ABICOM INFORMATIQUE (63170 AUBIERE) et tous actes relatifs à ce dossier,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer le marché relatif au lot n°4 avec la société ABICOM INFORMATIQUE (63170 AUBIERE) et tous actes relatifs à ce dossier,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer le marché relatif au lot n°6 avec la société NEDAP France SAS (95612 CERGY PONTOISE) et tous actes relatifs à ce dossier.

PETITE ENFANCE-JEUNESSE

Rapport n°32 – Accueil de loisirs sans hébergement de Saint Laure (ALSH) : règlement intérieur

Unanimité pour :

- approuve les termes du règlement intérieur de l'Accueil de Loisirs sans Hébergement de Saint-Laure,
- autorise le Président ou son représentant à le signer ainsi que tous actes permettant sa mise en œuvre.

Rapport n°33 – Accueil de Loisirs sans Hébergement (ALSH) de Saint Laure : tarifs

Unanimité pour :

- approuver les tarifs ci-dessous (identiques à ceux de l'année précédente) applicables à compter du 1^{er} septembre 2018.

TRANCHES TARIFAIRES		Tranche 1	Tranche 2	Tranche 3	Tranche 4	Tranche 5	Tranche 6	Tranche 7	Tranche Ext
QF CAF		0 à 680	681 à 850	851 à 990	991 à 1080	1081 à 1170	1171 à 1430	Plus de 1431	Plus de 991
Accueil de Loisirs 2018/2019	½ journée	5,10 €	5,50 €	5,90 €	6,80 €	8,00 €	9,60 €	11,00 €	13,50 €
	Journée	5,50 €	6,80 €	8,00 €	12,60 €	15,90 €	19,00 €	22,00 €	27,10 €
	Forfait semaine	22,90 €	28,60 €	40,20 €	53,90 €	68,00 €	82,10 €	94,75 €	109,05 €

Activités Ados	Activités demi-journée sans transport	Activités demi-journée avec transport	Activités journées (VTT, etc.)	Activités journée (Neige, etc.)
	6,20 €	12,50 €	22,90 €	29,10 €

Transport	1 Trajet (aller ou retour)	1 aller / retour	Forfait semaine 1 trajet	Forfait semaine aller / retour
	2,00 €	3,00 €	8,00 €	10,00 €

RESSOURCES HUMAINES

Rapport n°34 – Réseau de lecture publique d'Ennezat – conventions de mise à disposition de personnel avec les communes de Chappes, Malintrat, Les Martres d'Artières et Saint-Beauzire : approbation de la fiche mutualisation 2017 et de la fiche prévisionnelle 2018

Unanimité pour :

- approuver les fiches de mutualisation prévisionnelle 2018 fixant les montants prévisionnels pour l'exercice 2018,
- autoriser le Président ou son représentant légal à signer tout document nécessaire à la mise en œuvre de la présente délibération.

La clôture de la séance officielle a ensuite été prononcée par le Président de séance à 21h15.

Riom, le 6 juin 2018
Le Président,
Frédéric BONNICHON

